Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE
DE L'ETAT

Auch, le 11 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

OPERATION INTERMINISTERIELLE VACANCES

Chaque été, les services de l'Etat intensifient leurs actions de contrôle et de prévention dans les secteurs liés aux vacances : hôtellerie, restauration, activités sportives, grands rassemblements festifs…Cette opération se déroule du 1er juillet au 31 août.

Cette action interministérielle, pilotée dans le département par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations vise principalement à vérifier le respect des règles d'information du consommateur sur les prix et les conditions de vente, à garantir la qualité et la sécurité des produits alimentaires, non alimentaires et des services, et à veiller au comportement loyal des professionnels.

Les priorités fixées pour cette année 2012 sont les suivantes :

- Les offres touristiques sur Internet : renforcement de la surveillance des sites, particulièrement les offres « à bas prix » ou « de dernière minute ».
- Les règles de sécurité des activités sportives et de loisirs : surveillance des aires de jeux, base de loisirs, parcours acrobatiques etc.
- L'offre de voyage (transport et hôtellerie) : contrôle de l'information des consommateurs sur les prix et les conditions générales de vente.
- L'hygiène des denrées, le respect des températures de conservation des produits, le respect des procédures de nettoyage ainsi que sur la formation du personnel, notamment saisonnier, aux principes généraux d'hygiène dans les établissements suivants :
    1. Les ventes ambulantes dans les zones touristiques (festivals, véhicules boutiques…)
    2. Les établissements de restauration des centres de vacances, des cures thermales et des campings.
    3. La vente à la ferme, les points de vente collectifs, les marchés locaux, les fermes auberges et tables d'hôtes.

Ces priorités 2012 viennent sans les occulter, en complément des missions habituellement accrues lors de la période estivale en termes d'hygiène, de sécurité et de qualité, de loyauté des transactions, d'information des consommateurs, notamment lors d'évènements attirant de fortes densités de populations.

D'ores et déjà, un lien Internet peut permettre à tout vacancier, à tout consommateur estival, de consulter un guide complet « Vacances 2012 » qui donne un ensemble d'informations et de conseils : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/vacances-2012

La DDCSPP du Gers mobilise 4 de ses services : Protection du Consommateur, Sécurité Sanitaire de la Chaîne Alimentaire, Jeunesse et Sport et Protection et surveillance du Cadre de Vie, en liaison avec les autres services de l'Etat chargés de contrôles, afin d'assurer un été de qualité à tous les gersois, habitants ou estivants.

Contact Presse : Service départemental de la communication interministérielle Tél. 05.62.61.43.68 Fax. 05.62.61.47.09